

## Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

### **Borex affiche un résultat d'exploitation de 7 millions de dollars et poursuit activement ses activités de développement et de diversification au cours du troisième trimestre**

**Montréal (Québec), le 14 novembre 2024** - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce ses résultats pour le troisième trimestre et la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2024.

#### Faits saillants

##### Résultats financiers du troisième trimestre

- **BAIIA(A)<sup>1</sup>, résultat d'exploitation et résultat net sous pression au T3-2024, dû aux conditions météorologiques défavorables**
  - Production en baisse de 3 % (1 % en Combiné<sup>1</sup>)<sup>2</sup> sur le T3-2023. La production globale est inférieure de 14 % (11 % à la production anticipée<sup>1</sup>, ce qui est principalement attribuable aux conditions météorologiques défavorables en éolien au Canada et en France ainsi qu'à une hausse des bridages sur certains parcs.
  - BAIIA(A) de 87 M\$ (109 M\$ en Combiné) au T3-2024, en baisse de 3 M\$ (4 M\$) sur le T3-2023. La diminution de la production a été partiellement compensée par la contribution des nouveaux sites mis en service en France et les effets favorables de la stratégie de commercialisation de l'énergie.
  - Résultat d'exploitation de 7 M\$ (22 M\$) au T3-2024, une baisse de 6 M\$ (6 M\$) sur le T3-2023.
  - Résultat net en baisse de 7 M\$ par rapport au T3-2023.
- **Baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du trimestre et maintien d'un solide bilan**
  - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de -184 M\$ au T3-2024 comparativement à 1 M\$ au T3-2023, diminution attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement à la suite du paiement de la contribution sur la rente inframarginale et de la remise à l'Etat sur les compléments de rémunération en France.
  - Flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup> de 16 M\$ au T3-2024, en baisse de 7 M\$ par rapport au T3-2023.
  - Boralex dispose de 288 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans le montant de 608 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés<sup>1</sup> au 30 septembre 2024.

##### Suivi des activités de développement et de construction

- **Avancement des projets en construction ou prêts à construire selon les échéanciers prévus**
  - Poursuite du montage des éoliennes pour les projets Apuiat au Québec (200 MW au total, 100 MW part Boralex) et Limekiln en Écosse (106 MW), dont les mises en service sont prévues à la fin de l'année.
  - Début des travaux de construction des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario avec mise en service prévue au quatrième trimestre 2025.
  - Poursuite du développement du projet éolien Des Neiges Sud au Québec (400 MW au total, 133 MW part Boralex) et du projet de stockage Oxford en Ontario (125 MW) avec des mises en service prévues en 2026.
- **Acquisition de Sallachy, un projet éolien de 50 MW au Royaume-Uni en stade de développement avancé**
- **Ajout de 391 MW en phase préliminaire du portefeuille de projets**
  - Ajout et modification de puissance de 510 MW en éolien, solaire et stockage en Amérique du Nord et en Europe.
  - Retrait de 119 MW de projets solaires non stratégiques en Écosse.
- **Optimisation de la stratégie de commercialisation en France**
  - Signature d'un CPPA de 15 ans avec Nestlé pour un parc mis en service en 2024 et deux projets compris dans le portefeuille de projets de la Société
  - Signature d'un CPPA de 20 ans avec Saint-Gobain pour deux projets de parcs solaires et un projet de parc éolien compris dans le portefeuille de projets de la Société.

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financement autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

« Nous sommes heureux de partager les avancées significatives de notre portefeuille de projets sécurisés. La construction de nos projets éoliens Apuiat au Québec et Limekiln en Écosse se poursuit, avec des mises en service prévues d'ici la fin de l'année. Nous avons également démarré la construction des projets de batteries Hagersville et Tilbury en Ontario, dont la mise en service est prévue fin 2025. Ces progrès témoignent de la capacité de nos équipes à mener à bien des projets d'envergure dans différentes géographies et dans les délais impartis, ce qui est très positif pour les projets à venir. La demande reste forte dans nos marchés cibles et nous sommes bien positionnés pour y répondre. En particulier, la volonté d'Hydro-Québec de rapidement développer 10 GW de projets, le programme d'appel d'offres de 5 GW annoncé en Ontario et les annonces d'initiatives d'envergure liées à l'accélération de la transition énergétique au Royaume-Uni représentent un fort potentiel de croissance pour l'entreprise », a déclaré le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

« Ce trimestre, Boralex a enregistré un faible niveau de production lié à des conditions météorologiques défavorables à la fois au Canada et en France. Nous constatons depuis quelques années une augmentation de la volatilité des ressources dans notre secteur d'un trimestre à l'autre, ce qui complexifie la planification et la gestion de la production sans toutefois affecter les prévisions annuelles de production moyenne long terme. Cette fluctuation des conditions météorologiques renforce la nécessité de se diversifier à la fois géographiquement, notamment au Royaume-Uni et en termes de technologies afin de renforcer la résilience de l'entreprise et assurer une production plus stable. Nous travaillons également à optimiser nos revenus, en diversifiant notre stratégie de commercialisation. Nous sommes très fiers d'annoncer ce semestre la signature de deux PPA corporatifs en France avec des acteurs industriels de premier plan, Nestlé et Saint-Gobain », a ajouté M. Decostre.

Enfin, Boralex continue à se distinguer en termes de responsabilité sociétale de l'entreprise en annonçant au cours de ce trimestre qu'elle fait partie des rares entreprises du secteur à avoir obtenu la validation de ses cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Cette reconnaissance atteste de notre engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## Faits saillants du 3<sup>e</sup> trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné			
	2024	2023	Variation		2024	2023	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>1</sup>	1 081	1 110	(29)	(3)	1 508	1 522	(14)	(1)
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	150	171	(21)	(12)	175	194	(19)	(10)
Résultat d'exploitation	7	13	(6)	(44)	22	28	(6)	(20)
BAIIA(A)	87	90	(3)	(4)	109	113	(4)	(4)
Résultat net	(14)	(7)	(7)	>(100)	(14)	(7)	(7)	>(100)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(14)	(8)	(6)	(92)	(14)	(8)	(6)	(92)
Par action (de base et dilué)	(0,13 \$)	(0,07 \$)	(0,06 \$)	(90)	(0,13 \$)	(0,07 \$)	(0,06 \$)	(88)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(184)	1	(185)	>(100)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement <sup>2</sup>	64	67	(3)	(5)	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	16	23	(7)	(30)	—	—	—	—

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, Boralex a produit 1 081 GWh (1 508 GWh) d'électricité, ce qui représente une diminution de 3 % (1 %) comparativement aux 1 110 GWh (1 522 GWh) produits au trimestre correspondant de 2023. La baisse est principalement attribuable aux conditions météorologiques et aux bridages. Boralex a ainsi terminé le trimestre avec une production inférieure de 14 % (11 %) à la production anticipée.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2024, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 150 M\$ (175 M\$), en baisse de 12 % (10 % en combiné) par rapport au troisième trimestre de 2023. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de la production. Le BAIIA(A)<sup>1</sup> a atteint 87 M\$ (109 M\$), en baisse de 4 % (4 %) par rapport au troisième trimestre de 2023. La baisse de la production a été partiellement compensée par la contribution des mises en service en France et dans une moindre mesure par l'effet favorable de la stratégie de commercialisation de l'énergie. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 7 M\$ (22 M\$), comparativement à 13 M\$ (28 M\$) au trimestre correspondant de 2023. Le résultat net est de -14 M\$ comparativement à -7 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une diminution de 7 M\$.

<sup>1</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

<sup>2</sup> La Marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières du présent communiqué.

## Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné			
	2024	2023	Variation		2024	2023	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>1</sup>	4 171	4 159	12	—	5 745	5 670	75	1
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	589	679	(90)	(13)	675	759	(84)	(11)
Résultat d'exploitation	148	128	20	16	214	187	27	15
BAIIA(A)	412	376	36	10	479	446	33	7
Résultat net	76	57	19	32	76	57	19	32
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	52	41	11	26	52	41	11	26
Par action (de base et dilué)	0,50 \$	0,40 \$	0,10 \$	26	0,50 \$	0,40 \$	0,10 \$	26
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	184	389	(205)	(53)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement	310	284	26	9	—	—	—	—
	<b>Au 30 sept.</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation		<b>Au 30 sept.</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	6 588	6 574	14	—	7 461	7 304	157	2
Emprunts - Solde du capital	3 464	3 327	137	4	4 030	3 764	266	7
Total emprunts projets	3 117	2 844	273	10	3 561	3 281	280	9
Total emprunts corporatifs	347	483	(136)	(28)	347	483	(136)	(28)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, Boralex a produit 4 171 GWh (5 745 GWh) d'électricité, un niveau légèrement supérieur aux 4 159 GWh (5 670 GWh) produits lors de la période correspondante en 2023. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 589 M\$ (675 M\$), en baisse de 90 M\$ (84 M\$) ou 13 % (11 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2023.

Le BAIIA(A) s'est établi à 412 M\$ (479 M\$), en hausse de 36 M\$ (33 M\$) ou 10 % (7 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le résultat d'exploitation a atteint 148 M\$ (214 M\$), en hausse de 20 M\$ (27 M\$) sur la période correspondante de 2023. Au global, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, Boralex a enregistré un résultat net de 76 M\$ (76 M\$), contre un résultat net de 57 M\$ (57 M\$) pour la période correspondante de 2023.

<sup>1</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

## Perspectives

Le Plan stratégique 2025 de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie de responsabilité sociétale de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société. Les faits saillants des principales réalisations du trimestre se terminant le 30 septembre 2024 en lien avec le Plan stratégique 2025 se retrouvent également dans le [Rapport intermédiaire 3 2024](#), disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions ainsi que l'optimisation de la vente d'électricité et des coûts d'exploitation.

Enfin, pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets en développement, sécurisés et en construction, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 7,2 GW en éolien, en solaire et en stockage.

## Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 16 décembre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2024. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3,1 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement, sécurisés et en construction de plus de 7,2 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez [boralex.com](http://boralex.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#).

# Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

## Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

<b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>			
<b>Mesure financière spécifique</b>	<b>Utilité</b>	<b>Composition</b>	<b>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</b>
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation et ses investissements dans les coentreprises et entreprises associées.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations.  Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise.  <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique.</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle; (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation); (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

### Mesures financières non conformes aux PCGR - suite

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

### Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

### Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

## Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

	2024			2023		
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné
<b>Périodes de trois mois closes les 30 septembre :</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	1 081	427	1 508	1 110	412	1 522
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	150	25	175	171	23	194
Résultat d'exploitation	7	15	22	13	15	28
BAIIA(A)	87	22	109	90	23	113
Résultat net	(14)	—	(14)	(7)	—	(7)
<b>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre :</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	4 171	1 574	5 745	4 159	1 511	5 670
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	589	86	675	679	80	759
Résultat d'exploitation	148	66	214	128	59	187
BAIIA(A)	412	67	479	376	70	446
Résultat net	76	—	76	57	—	57
	<b>Au 30 septembre 2024</b>			<b>Au 31 décembre 2023</b>		
Total de l'actif	6 588	873	7 461	6 574	730	7 304
Emprunts - solde du capital	3 464	566	4 030	3 327	437	3 764

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS. Cette contribution est attribuable aux sites éoliens du secteur de l'Amérique du Nord et inclut des charges corporatives d'un montant de 1 M\$ au BAIIA(A) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (1 M\$ au 30 septembre 2023).

<sup>(2)</sup> Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.



## BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition et d'intégration, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024			2023			Variation 2024 vs 2023	
	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Combiné
<b>Périodes de trois mois closes les 30 septembre :</b>								
<b>BAIIA(A)</b>	87	22	109	90	23	113	(3)	(4)
Amortissement	(77)	(15)	(92)	(73)	(15)	(88)	(4)	(4)
Dépréciation	(2)	—	(2)	—	—	—	(2)	(2)
Autres gains	7	—	7	—	3	3	7	4
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(9)	9	—	(1)	1	—	(8)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	1	(1)	—	(3)	3	—	4	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>
<b>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre :</b>								
<b>BAIIA(A)</b>	412	67	479	376	70	446	36	33
Amortissement	(224)	(44)	(268)	(218)	(44)	(262)	(6)	(6)
Dépréciation	(5)	—	(5)	—	—	—	(5)	(5)
Autres gains	8	—	8	—	3	3	8	5
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(43)	43	—	(42)	42	—	(1)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	—	—	—	12	(12)	—	(12)	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>148</b>	<b>66</b>	<b>214</b>	<b>128</b>	<b>59</b>	<b>187</b>	<b>20</b>	<b>27</b>

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

## Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	31 décembre
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024	2023	2024	2023
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(184)</b>	<b>1</b>	<b>291</b>	<b>496</b>
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	248	66	180	(51)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>471</b>	<b>445</b>
Versements sur les emprunts non courants (projets) <sup>(1)</sup>	(48)	(44)	(237)	(232)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation <sup>(2)</sup>	1	3	4	6
	17	26	238	219
Capital versé lié aux obligations locatives <sup>(3)</sup>	(4)	(3)	(18)	(17)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle <sup>(4)</sup>	(10)	(9)	(68)	(57)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) <sup>(5)</sup>	(3)	(1)	(8)	(6)
Frais de développement (aux résultats) <sup>(6)</sup>	16	10	54	45
<b>Flux de trésorerie discrétionnaires</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>198</b>	<b>184</b>

<sup>(1)</sup> Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

<sup>(2)</sup> Pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2023, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions.

<sup>(3)</sup> Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction

<sup>(4)</sup> Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sarl.

<sup>(5)</sup> Exclut les nouvelles immobilisations corporelles des actifs règlementés (traités comme des actifs en construction puisqu'il s'agit d'un actif règlementé pour lequel les investissements sur la centrale sont considérés dans l'établissement de son prix de vente d'électricité). Pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2024, un ajustement de 3 M\$ a été fait afin de considérer ce changement de position.

<sup>(6)</sup> Au cours du T1-2024, la Société a reclassé les charges du personnel de 2023 et 2024 relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentés en *Charges d'exploitation* dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes *Charges d'exploitation*, *Administration* et *Développement* des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 2 M\$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, de 1 M\$ pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2024 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

	Consolidé	
	Au 30 septembre	Au 31 décembre
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288	478
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets <sup>(1)</sup>	(228)	(388)
Découvert bancaire	—	(6)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles</b>	<b>60</b>	<b>84</b>
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	548	463
<b>Liquidités disponibles et financements autorisés</b>	<b>608</b>	<b>547</b>

<sup>(1)</sup> Cette trésorerie peut être utilisée pour les opérations des projets respectifs, mais est soumise à des restrictions quant à l'utilisation à l'extérieur des projets en vertu des conventions de crédits.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## Renseignements :

### MÉDIAS

#### Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

#### Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

#### Stéphane Milot

Vice président, relations avec les investisseurs

#### Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.